

CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

Extrait de procès-verbal de la séance
du 16 juin 2021

Présidence de Mme Laure JATON

Conseillers-ères présents-es : 78

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

Après avoir pris connaissance :

- Des comptes 2020
- Du rapport municipal sur les finances
- Du rapport de la Commission des finances

Décide :

1. d'accepter les comptes 2020 ;
2. de dire que les réserves d'usages sont expressément formulées pour le cas où des éléments importants susceptibles de modifier ses constats et donc ses conclusions n'auraient pas été portés à sa connaissance ;
3. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2020;
4. de prier la Municipalité de réaliser les vœux en suspens repris par la Commission des finances et acceptés par le Conseil communal;
5. de prier la Municipalité de réaliser les vœux nouveaux émis par la Commission des finances et acceptés par le Conseil communal;
6. de donner décharge à la Commission des finances de son mandat.

Ainsi délibéré en séance du 16 juin 2021.

L'attestent :

La présidente

La secrétaire

Laure Jaton

Tatyana Laffely Jaquet